



# LE FILOPATHE



Aquitaine  
**gihp**

Novembre 2007 - n° 30

GIHP Aquitaine – 436, avenue de Verdun – 33 700 Mérignac. Tél 05 56 12 39 39. Fax 05 56 12 37 92.

## ÉDITO



### DE LA FORCE DE L'ESPOIR

Avec le renouvellement de nos gouvernants, nous avons guetté fébriles les signes de la nouvelle politique du Handicap : allons-nous devenir une ex-priorité du Président de la République ?

Oui, si l'on attendait la désignation d'un secrétaire d'État uniquement dédié au handicap, un signe fort, et si l'on attendait un engagement budgétaire à hauteur des besoins...

L'engagement de l'État sur les moyens supplémentaires nécessaires dans nos Maisons Départementales des Personnes Handicapées n'est pas en vue pour 2008. Pour la MDPH de la Gironde comme pour l'accessibilité des transports girondins, les personnes handicapées subissent une décentralisation mal digérée, elles sont prises en sandwich entre le manque de moyens affectés par l'État et les difficultés de gestion des collectivités locales (Conseil Général, Conseil Régional...) qui nous rappellent régulièrement que nous risquons d'être les responsables d'une hausse de la fiscalité locale, impopulaire.

Et les franchises médicales viendront plomber un peu plus les ressources des personnes handicapées, lesquelles n'ont pas été revalorisées à la hauteur des engagements de la campagne...

Pourtant, le gouvernement réaffirme sa volonté de poursuivre l'application de la loi du 11 février 2005 en accélérant les mesures qui concernent l'insertion professionnelle, la création des commissions communales d'accessibilité, les délais de mise en accessibilité des équipements publics... et l'intégration scolaire.



### SOMMAIRE

Échos de l'A.G. et du National ....	2
Repas d'anniversaire .....	3
Contre les franchises médicales :	
Pétition .....	4
En toute « franchise » .....	5
MDPH Blues .....	5
Peut mieux faire .....	6
L'Aventure .....	7
Infos transports .....	8
Info pratique Mutuelle .....	9
Des oreilles pour voir .....	9
Feuilleton interactif .....	10
Hommage :	
Jacques Prévert .....	10
Ses poèmes .....	11
En avant la musique ! .....	12

**30ème** Numéro  
Anniversaire

Le journal paraît aussi en agrandi et sur CD audio,  
sans oublier sur le Web : [www.gihp-aquitaine.org](http://www.gihp-aquitaine.org).

Cette dernière sur laquelle nous fondons de grands espoirs semble en effet « décoller ». Oh bien sûr pas sans heurts, la précipitation et le manque d'anticipation sont toujours là !

Mais nous avons l'affectation par l'État des moyens pour 55 Auxiliaires de Vie Scolaire en Gironde, d'autant plus bienvenue que nous craignons la généralisation dommageable des emplois vie scolaire.

Et qu'est-ce que Jacques Prévert aurait pensé de tout ça ?

« Avec des craies de toutes les couleurs, Sur le tableau noir du malheur, Il dessine le visage du bonheur » L'enfant, l'école et la liberté, les thèmes chers à Prévert auquel Filo rend hommage dans ses pages.

Et nous nous retrouvons ensemble et à travers le temps dans la force de l'espoir !

Dominique HELGORSKY

## EN DIRECT À L'A.G.

L'Assemblée Générale du GIHP Aquitaine a eu lieu le samedi 30 juin à 15 h 30 à la Maison des Associations de Mérignac. Un rapport d'activité toujours aussi fourni, une situation financière saine, justifiant néanmoins notre vigilance. L'auditoire attentif a profité et discuté des orientations de l'association : toilettage de nos statuts, vigilance pour l'application de la loi du 11 février 2005, formation de bénévoles en accessibilité, développement de nos services... Et, pour notre plus grand plaisir, l'organisation prochaine de la fête d'anniversaire de notre GIHP Aquitaine qui a 30 ans, le bel âge !

Sérieusement concentrée, l'assistance a demandé le vote de deux motions :

- que le Conseil d'Administration s'engage pour la recherche de membres actifs et de bénévoles, notre association se doit de rechercher des personnes motivées pour plus d'actions militantes, plus de représentations au niveau des commissions et des groupes de concertations qui se multiplient, avec pourquoi pas la perspective d'intégrer de nouveaux membres dans le conseil d'administration. Et l'assemblée générale a demandé la désignation d'un référent sur ce sujet.

- qu'une motion d'alerte sur le dysfonctionnement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Gironde soit envoyée sans délai aux pouvoirs publics.

À 19 heures, élection du nouveau bureau :

Président, **Joël Solari**  
Vice Président, **Christian Arnaudin**  
Trésorier, **Alain Mousset**  
Trésorier adjoint, **Francis Cardin**  
Secrétaire générale, **Dominique Helgorsky**  
Secrétaire adjoint, **Patrick Treins**  
et bien entendu notre  
Président Fondateur **Roland Roux**

**Félicitations à eux tous et bon courage !**

Pour terminer en beauté, chaude ambiance autour d'un bon dîner, 30°C et cannette à l'orange.

## Un nouveau Président POUR LE GIHP NATIONAL

Le 29 septembre a vu l'élection de Louis Bonet, nouveau président du GIHP National.

Au terme d'une candidature mûrement réfléchie, appuyée par une lettre programme qui décline des actions aussi bien de réalisme financier que de dynamique militante, sa présidence tient du retour aux sources et nous espérons du bain de jouvence.

Louis Bonet est un fondateur du GIHP et il est président du GIHP Lorraine, là où le GIHP est né, l'adresse de son siège national y est d'ailleurs demeuré.

De là son rappel des valeurs fondamentales gihptiennes sur l'importance de la participation des personnes handicapées, de leur pleine citoyenneté par la compensation de leur handicap, autant de valeurs bien vivantes aujourd'hui reconnues par tous, consacrées par la loi du 11 février dont notre nouveau président national rappelle qu'il ne reste qu'à... la faire appliquer !

C'est en marchant que l'avenir s'invente... précise-t-il dans son édito.

Le GIHP Aquitaine marchera à ses côtés pour que tous ensemble nous inventions le futur de l'avenir...

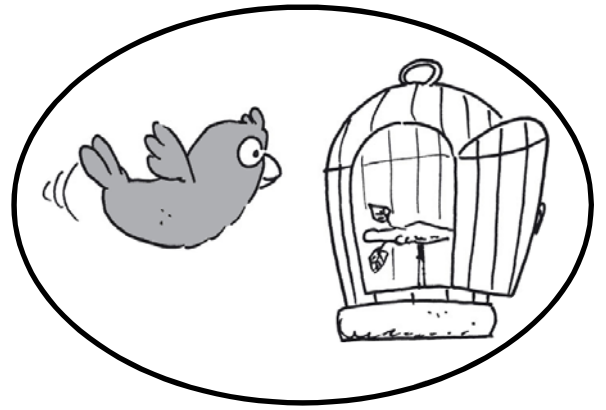
Voir l'édito de Louis Bonet sur le site :  
<http://www.gihpnational.org/>

# 30

**SAMEDI 17 NOVEMBRE  
À MIDI**



**Maison du Boucher**  
RESTAURANT GRILL



**215, allée du Champ de Course  
33 320 EYSINES**



## LE TRENTIEME NUMERO DEJA !



Cher lecteur fidèle,

En lisant le N°1 du Filopathe (début 1997), qui aurait dit que nous serions toujours là pour vous proposer le trentième numéro ? Venez festoyer le 17 novembre pour fêter dignement cet événement.

**Les increvables du Comité de Rédaction**

*N'oubliez pas de réserver votre repas avant le 14 novembre en envoyant un chèque de 17 Euros*

*à l'ordre de La Maison du Boucher, à l'adresse du  
GIHP Aquitaine, 436 Avenue de Verdun, 33 700 Mérignac.*

### MENU

à 17 Euros

Kir

Salade de Gésiers  
ou  
Pâté en croûte d'Oie gourmand

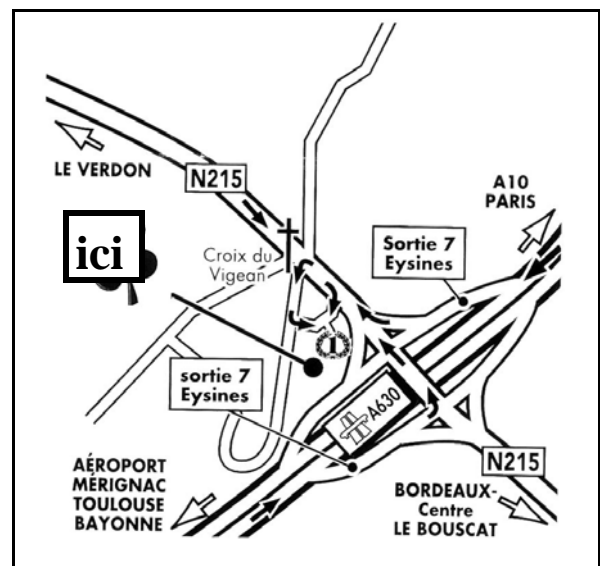
Pavé de Saumon grillé,  
accompagné de riz  
ou

Onglet à l'échalote,  
accompagné de pommes frites

Gâteau au chocolat

1 Café ou thé

¼ de Vin par personne



# 30



## EN TOUTE « FRANCHISE »

Cet été, le Gouvernement (comme souvent en cette période) a mis au point un projet pour renflouer les caisses de la Sécurité Sociale.

Depuis 1945, c'est la première fois que le mot solidarité est bafoué dans le champ de la santé.

En effet, sous un prétexte de mise en oeuvre d'une grande cause nationale la maladie d'Alzheimer, le Gouvernement va « imposer » une franchise de 50 € à l'année, exception faite pour les personnes éligibles à CMU. Cette mesure est tout à fait inadaptée et injuste pour les personnes handicapées. Autrement dit, les malades payent pour les malades et il va sans dire que peu de personnes handicapées sont éligibles à la CMU. Elles devront supporter cette charge supplémentaire d'autant plus que peu possèdent également une mutuelle, et même si par chance elles en ont une, cette dernière verra à terme ses cotisations augmenter puisqu'il est envisagé dans le projet que cette franchise soit prise en charge par les assurances complémentaires.

À mon avis, nous rentrons dans l'ère de la maîtrise comptable, adieu la solidarité, et il ne faut pas que ce qui dépend de la solidarité parte vers la loi du marché, autrement dit vers le libéralisme d'une santé à plusieurs vitesses.

À l'annonce de ce projet, j'ai alerté la présidence du GIHP National en lui demandant de prendre position au nom de tous les adhérents et sympathisants des GIHP, et plus généralement au nom de tous les citoyens défavorisés.

Depuis le GIHP National a fait un communiqué de presse.

Et pourtant actuellement grand nombre d'associations descendent dans la rue pour exprimer leur inquiétude et leur refus de cette injustice sociale et financière.

Notre nouveau président national, M. Louis Bonet à qui j'adresse toutes nos félicitations pour son élection, a pris position au nom de tous les GIHP locaux pour défendre une santé égale pour tous, symbole de la citoyenneté thème cher à notre association pour une bonne intégration de la personne handicapée.

Cet article bien sûr est écrit « en toute franchise ».

Christian ARNAUDIN  
Vice-président



Alarmés sur les dysfonctionnements de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Gironde par ses usagers d'une part, mais aussi de l'intérieur car le GIHP Aquitaine vous représente dans les instances de la MDPH, nous avons embrayé dès le mois de juin une démarche collective pour faire reconnaître la détresse des personnes handicapées et entendre les solutions proposées.

En créant un collectif associatif MDPH EN DANGER, nous avons rassemblé les associations, les personnes et les familles devant la MDPH le 6 juillet, et devant la préfecture le 27 septembre, toujours au moment où se tenait la commission exécutive qui dirige la MDPH.

Le 6 juillet, un audit était présenté à la commission exécutive montrant clairement les dérives que nous dénonçons.

Le 27 septembre, un plan d'action était présenté qui montrait les efforts pour inverser la dégradation des services.

Aujourd'hui, le collectif MDPH EN DANGER comprend 22 associations qui restent mobilisées avec la confiance et le soutien de leurs adhérents : convaincus que le problème principal est le manque de moyens, nous saisissons le préfet et les ministères, rencontrons les députés et les sénateurs girondins pour obtenir que l'État mette les moyens suffisants pour le fonctionnement de notre maison départementale.

En attendant, la MDPH montre qu'elle essaye de redresser la barre :

- effort de réorganisation et dynamique pour restaurer la confiance des salariés avec la diminution de l'absentéisme et des arrêts maladie

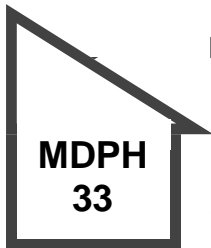
- accélérer l'enregistrement des dossiers dont beaucoup sont en souffrance, pour avoir terminé fin octobre,

- assurer un meilleur taux de réponse téléphonique (30 % de plus qu'avant l'été)

- diminuer le temps de réponse notamment sur les prestations

- se doter d'un site Internet avec des formulaires en téléchargement et des informations adéquates pour la fin de l'année

- avoir enfin un système informatique adéquat en janvier 2008 pour les adultes, en avril pour les enfants...



Et pourtant, notre action reste primordiale !

La quantité de situations traitées ne doit pas cacher la qualité que nous attendons : qualité dans l'information donnée, dans l'évaluation qui est faite

de nos besoins, en relation avec notre projet de vie,... autant d'exigences motivées par l'esprit de la loi !

En plus d'un budget actuel non pérenne, il faut donc des moyens supplémentaires et si le Département prétend s'y engager dans l'intention, il ne le fera qu'à parité avec l'État qui lui pour l'instant ne s'engage pas.

En janvier 2008, le Fonds Départemental de Compensation sera mis en place en Gironde, avec pour mission principale le complément de la Prestation de Compensation du Handicap en ce qui concerne les aides techniques et les aménagements de logement. Il faudra du personnel pour que cesse le parcours du combattant des personnes handicapées qui doivent s'adresser à de multiples financeurs pendant des mois.

En février, la PCH est étendue aux enfants avec la montée en charge que cela signifie !

Nous avons donc toujours besoin de votre soutien.

*Pour témoigner auprès de vos associations de vos relations et de vos attentes vis-à-vis de la MDPH, un blog est aussi à votre disposition : <http://collectif-mdph33-en-danger.blog.fr/>*

*Et pour mieux connaître le collectif et son action, un site Internet : <http://mdph33.en.danger.free.fr/>*

Dominique HELGORSKY



### **Collectif MDPH EN DANGER :**

GIHP, AFM, Aides, APF, Trisomie 21, Audition et Ecoute, GIAA, URAPEDA, Maison des Sourds, APAJH, CISSA, IRSA, Handisport, ARI, DMF, APEDYS, AAD 33, POLYCAP ADEPO, CHA, AFTC, E3M, D'Sign

(\*) Loi n°2006-1666 du 21 décembre 2006, art 132 portant modification des articles L.821-1-1 et L.821-1-2 du code de la sécurité sociale

## **PEUT MIEUX FAIRE**

Vous qui touchez une pension d'invalidité avec complément du FSI, qui êtes convaincus que la loi du 11 février 2005 vous a oublié, ne vous découragez pas, vous arriverez peut-être à faire valoir votre droit au complément de ressources !

Rappelez-vous fin 2006, l'opération « Ressources : un chantier inachevé ! » : vos associations nationales revendiquaient des ressources plus justes pour les personnes handicapées. La seule avancée fut de reconnaître les mêmes ressources aux personnes handicapées qui ne peuvent pas travailler, quelles que soit l'origine de leur handicap, et qu'elles relèvent de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou d'une pension d'invalidité. Le but en résumé, ramener tout le monde au même niveau de ressources (800,58 € = AAH + complément de ressources), au moyen d'un complément versé par la Caisse d'Allocations Familiales.(\*)

Pourtant, ce petit témoignage qui montre que tout ne va pas tout seul !

Munie de cette information, notre amie T. dépose sa demande comme de juste à la MDPH de la Gironde courant janvier 2007.

Sans réponse pendant longtemps, longtemps, elle reçoit en avril son dossier par retour, avec un nouveau dossier vierge à remplir, sans autre forme de commentaire. Notre amie fort marrie, soutenue par l'assistante sociale du GIHP, finit par obtenir confirmation de leur erreur par la MDPH et son droit à l'AAH différentielle est reconnu le 13 août. Ouf !

Mais hélas, elle reçoit rapidement une notification de refus de la CAF lui apprenant qu'elle ne remplit pas les conditions pour prétendre au complément de ressources.

Redémarches, renégociation, et, cette fois-ci, le bon correspondant de la CAF reconnaît son erreur et promet de la rectifier rapidement. Nous sommes en novembre et c'est donc toujours une affaire à suivre...

Comme heureux épilogue, nous espérons donc que notre amie T. puisse toucher un rappel rétroactif depuis janvier et qu'elle nous invite à fêter ça !... pour Noël ?

En conclusion, la loi met parfois bien longtemps avant d'être appliquée, ne pas oublier de garder le moral et bien s'entourer. Filo dédie cet article à tous ceux qui n'ont pas les « ressources » pour se battre, tant qu'ils auront à le faire, le mot « égalité » des chances n'aura pas de sens

DH

## L'AVENTURE, C'EST L'AVENTURE !

**Connais-tu la Sicile ? Oh oui, c'est un très joli pays. Connais-tu les siciliens ? Oh oui, ce sont des personnes très sympathiques. Connais-tu le sens de l'organisation sicilien ? Euh, non... Pourquoi, ils en ont un?**

Voilà la conversation qu'aurait pu avoir un aventurier d'Access Tourisme avec un ami.

Access Tourisme est une agence spécialisée dans les voyages pour personnes handicapées, agence qui n'a d'ailleurs rien à envier à ses homologues habituelles. En revanche, la Sicile n'est pas très spécialisée de ce point de vue là.

Ils partirent à six, ils arrivèrent à six. C'est déjà pas si mal, pourrait-on dire. Du 27 juillet au 2 août 2007, un groupe de trois personnes handicapées et leurs accompagnateurs découvrirent les joies de la Sicile.

Trois semaines avant le départ, les dates du voyage furent changées car la compagnie aérienne s'était finalement rendue compte qu'elle ne prenait pas en charge les fauteuils électriques. Puis, à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, l'ascenseur menant de la navette CDGVal au terminal n°3 était en panne. Il fallut

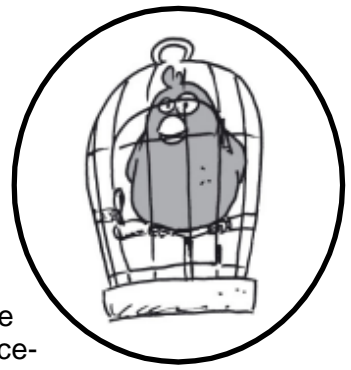


s'offrir un petit de tour supplémentaire de navette pour accéder au quais d'en face où, là, la technologie fonctionnait encore. Fort sympathique, tout ça !

Puis vint le merveilleux moment de l'enregistrement. Ce fut délectable. La charmante hôtesse ne savait comment faire pour les fauteuils électriques. Alors que les personnes handicapées doivent monter en premier dans l'avion, nos aventuriers furent les derniers, après une heure d'attente ( le responsable avait quitté son poste pile-poil à l'heure de la débauche... c'est beau la ponctualité...).

Le vol se passa sans encombre et c'est

vers minuit que la Sicile fut en vue. Accueil sympathique. Rien à redire. Chambres adaptées (même si deux fauteuils dans une seule limite la liberté de circulation) tout comme la salle de bain (en zone inondable, cependant).



Le personnel s'investît très gentiment: accès aux piscines, balade en bateau, surélévation d'un lit... Les Siciliens adaptent ! C'était quand même rigolo de passer par les ascenseurs de service...

A la première excursion, il fallut attendre le chauffeur deux heures durant (il s'était trompé de jour). Puis lui expliquer que, dans un camion, c'est quand même mieux quand les fauteuils roulants sont fixés au sol. Par contre, il fallut visiter la cathédrale de Palerme en quatrième vitesse (rentrer / sortir), mariage oblige. Au passage, ce fut le cas à chaque église convoitée, sachant que seulement deux disposaient de rampe d'accès.

Nos aventuriers traversèrent la Sicile du Nord au Sud et d'Ouest en Est, craignant tout de même un peu pour leur vie. En effet, le Code de la Route a beau être le même partout dans le monde, son application peut varier d'un endroit à l'autre du globe... La vallée des Temples, l'Etna (même sans accéder au cratère principal, les personnes handicapées profitent du volcan), Cefalù... Siblisme !

Puis vint la fin du voyage. Et là, ce fut le drame. La veille du départ, un fax en partance d'Access Tourisme prévint nos aventuriers que l'avion du retour ne pourrait tous les prendre. Il faut par ailleurs savoir que les billets en question avaient été confirmés 72 heures avant, puis 36, puis 24.

C'est à six heures du matin qu'il fallut négocier le passage des trois personnes handicapées sur le même vol et non sur trois différents (sachant que l'une des accompagnatrice avait dû partir un jour plus tôt). Après quatre heures de sommeil et le ventre vide, les arguments sont convaincants. C'est au moment de l'embarquement que le groupe se trouva de nouveau réuni.

A Paris, dix heures séparaient l'arrivée de l'avion et le départ du train via Bordeaux. Décidément, un estomac vide, ça donne des for-

ces : après deux tentatives auprès de deux agents SNCF différents, les billets furent obtenus pour un train partant dans la demi-heure. Certes, voyager dans un sas n'est pas très confortable. Mais il faut tout essayer...

Vous êtes en fauteuils et vous rêvez d'endossez le costume d'Indiana Jones ? Partez en Sicile ! Aventures et imprévus seront au rendez-vous...

Emilie GUICHARD

Découvrez le blog du voyage :  
<http://lesaventuriersdaccess.skyrock.com/3.html>

## FAIS COMME L'OISEAU

En juillet 2006 paraissait un bien intéressant règlement européen concernant le droit des personnes handicapées et à mobilité réduite dans les voyages aériens, un texte dont l'application commence ici et maintenant.

Sont concernés : tous les états membres de l'Union Européenne, sans qu'il soit besoin d'une loi pour être valable.

Son objet : la non-discrimination et l'assistance aux personnes handicapées lors d'un voyage aérien, du départ jusqu'à l'arrivée, transit inclus.

### Non-discrimination

Le règlement est déjà entré en vigueur et dorénavant, le handicap ne peut, à lui seul, motiver un refus d'embarquement. Mais des dérogations subsistent, pour raisons de sécurité uniquement, du seul fait des instances internationales, européennes ou nationales... et non plus du fait des compagnies aériennes.

Un accompagnant peut-être jugé indispensable par la compagnie aérienne.

Cas d'un refus de transport d'une personne handicapée : il est obligatoire d'informer le passager des raisons de ce refus et, sur demande, celles-ci doivent être communiquées par écrit dans un délai de cinq jours ouvrables.

### Assistance

À partir de 2008, la prise en charge des passagers handicapés est désormais du seul ressort de l'aéroport, et l'assistance doit être gratuite.



Cependant obligation est faite :

1. aux aéroports et compagnies aériennes de former tous leurs personnels à une assistance adaptée et de qualité (aéroport de 150 000 passagers par an)
2. aux compagnies aériennes de rendre publiques et sur des supports adaptés les normes de sécurité concernant les personnes handicapées.

Voici de quoi s'envoler l'esprit léger et confiant vers des contrées lointaines, en Europe pour l'instant.

Merci au site de HandiCaPZéro pour ces informations, <http://www.handicapzero.org> et au talent de synthèse de Nicole Augé Khalef.

## ÇA MARCHE, ÇA ROULE !

L'entreprise de Boris DEGEIX, (API: Accompagnement pour l'insertion) étend son service d'accompagnement et de transports aux personnes semi-valides.

En effet, il vient de faire l'acquisition d'une marche rétractable sur son véhicule; celui-ci est donc maintenant tout à fait accessible à ces personnes.

Par ailleurs, l'entreprise API est sur le point d'obtenir une convention avec la CPAM, c'est une question de jours. Il sera ainsi à même d'effectuer des transports thérapeutiques pour ces mêmes personnes semi-valides.

Le tarif est toujours fixé à 9 € l'aller par personne handicapée à l'intérieur de la CUB.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre Boris DEGEIX au 06 75 94 35 56 ou au 05 40 05 86 40. Courriel : [degeix.boris@neuf.fr](mailto:degeix.boris@neuf.fr)





## INFO PRATIQUE

### Mutuelle Intégrance L'esprit de solidarité

Pour mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes aveugles ou malvoyantes, la Mutuelle Intégrance propose une complémentaire santé complète (médecine, dentaire, hospitalisation...) incluant sans frais supplémentaire des prestations et des services d'assistance adaptés.

Ainsi, quelle que soit la formule choisie, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent bénéficier d'un forfait « aide technique » qui prend en charge le remboursement des équipements techniques dont elles ont besoin au quotidien : canne blanche, loupe, horlogerie braille, parlante ou agrandi, pèse personne parlant ou en gros caractère, balance de cuisine parlante, etc.), ceux-ci dans la limite de 250 € par an.

Concernant les chiens guides, la Mutuelle Intégrance prend en charge, sans frais supplémentaire, les soins vétérinaires. Il suffit juste de l'inscrire le chien sur la garantie !

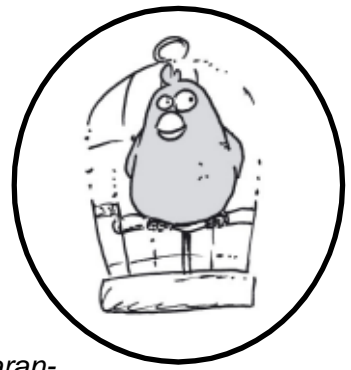
En cas d'urgence ou pour accompagner dans les changements importants de la vie, les services d'assistance d'Intégrance prennent le relais :

- \* En cas de bris de canne, Prise en charge du rapatriement au domicile ; mise à disposition d'un numéro d'urgence ou remboursement des frais de transport.
- \* Aide à l'apprentissage des nouveaux trajets en cas de déménagement, de changement de lieu de travail ou d'indisponibilité pour raison médicale du chien guide, avec un forfait d'aide de 8 heures.
- \* Aide à la maternité ou à la paternité suite à la naissance d'un nouveau-né, avec mise à disposition d'une puéricultrice à domicile ou à l'hôpital durant 8 heures..
- \* Et d'autres services d'assistance à découvrir...

Pour faciliter le suivi de la garantie et assurer le lien au quotidien, Intégrance a mis en place un interlocuteur privilégié qui répond à vos questions par téléphone, par mail ou par courrier braille et agrandi.

Afin d'être accessible à tous, l'ensemble de notre documentation (garantie, statuts, Guide pratique de l'adhérent) est disponible à votre demande, sur CD audio, en braille, en agrandi ou par mail.

La Mutuelle Intégrance est un organisme à but non lucratif dont les excédents sont reversés à un fond de solidarité qui contribue chaque année à améliorer les garanties proposées.



*Pour découvrir les Garanties proposées par la Mutuelle Intégrance, vous pouvez prendre contact : par téléphone, au 01 44 92 58 20; par mail, [dv@integrance.fr](mailto:dv@integrance.fr)  
Site internet : [www.integrance.fr](http://www.integrance.fr)*

## DES OREILLES POUR VOIR



De Pépito Mattéo : POLA – sous-titre : UN POLAR SANS EN AVOIR L' « R ».

Un seul CD et je n'aurai pas peur des mots : attention, chef d'œuvre. Un vrai petit bijou à mettre entre toutes les oreilles. Mon coup de cœur absolu depuis la découverte d'Eric Emmanuel Schmidt et son « Oscar et la Dame Rose ».

C'est l'histoire d'une fille qui marche la nuit dans les rues d'une ville qu'elle ne connaît pas. Non, ce n'est pas ça. C'est l'histoire d'un mec qui n'arrive pas à dormir, se réfugie sous son lit, et pour trouver le sommeil, se met à compter les moutons. Ce n'est toujours pas ça et c'est aussi tout ça à la fois.

On oscille sans cesse entre rêve et réalité, entre virtuel et possible, entre fantastique et actualité. Vous allez croiser un commissaire aux comptes (ou aux contes ?) complètement déjanté, clône de Sherlock Holmes mâtiné d'Adamsberg aux raisonnements hasardeux et aux déductions si improbables.

Il y a aussi des intermittents du spectacle, une infirmière infirme, une postière en grève, une jeune asiatique nommée Lima-Ong, Désiré l'égoutier misanthrope. Sans oublier l'oncle Lulu, la tante du Canada, les jumelles Marie Marie et le vieux monsieur qui avait faim.

Toute une galerie de portraits, de figures plutôt, qui apparaissent, disparaissent, se croisent passent et reviennent. Tout cela au fil d'une enquête. Avec un crime sans cadavre et sans criminel. Et il y a aussi une galerie de peintures,

des robes rouges, un château, un atelier clandestin, un mariage.



Et quand vous croyez que c'est fini, que la boucle est bouclée eh bien, ça recommence, sauf que là c'est vous qui êtes dedans...

Évelyne Marchal

Les ouvrages cités sont disponibles pour l'emprunt à l'espace Diderot, Bibliothèque de Bordeaux, Cours du Maréchal Juin, ☎ 05 56 10 30 00.

## ROMAN-FEUILLETON INTERACTIF

### Au fil des pattes...

Pour cet avant-dernier épisode, c'est Geneviève qui nous fait partager la suite de ce cheminement (intérieur ?) Qui est-il et où va-t-il ?



*Il était en sursis, mais combien de temps encore devrait-il attendre et redouter le coup de sonnette qui viendrait le libérer de son passé ?...*

... Oui, combien de temps encore?... Il ose enfin sortir du tabac, mais son regard circonspect erre longtemps sur les bâtiments, les encoignures de rues; il marche... Il marche sans but, sans pensée, comme dédoublé...

Combien de temps erra-t-il dans les rues? Il ne le sut qu'en consultant machinalement sa montre: 12h30... Vraiment! Il a marché si longtemps?... Il doit rentrer chez lui, maintenant. Il est épuisé par un grand vide qui creuse son esprit, son coeur, ses entrailles... Quelque part, l'idée de retrouver son studio le replonge dans l'horreur! Oui, dans l'horreur! Ce goût de sang dans la bouche, les palpitations de son coeur, le tremblement de tous ses membres, tout cela ressurgit... Mais d'où?... De quand?... Aucun souvenir précis n'émergeait de son cerveau... Pourtant, ces sensations physiques, il les avaient déjà ressenties un jour?... Une nuit?...

Comme un automate, il plonge la main dans sa poche, en sortit sa clé, ouvrit sa porte. Dans l'appartement, une odeur de pipe fraîchement éteinte s'exalait dans l'air... Il ne fumait pas... Il vivait seul... Il se laissa tomber sur le canapé, en proie à une stupeur incontrôlable...

Il se relève d'un bond, inspecte tout l'appartement fébrilement, et découvre, au détour de ses investigations, sur sa table de chevet, une photo... Celle du jeune homme au regard clair comme de l'eau, croisé le matin-même...

Les yeux écarquillés, la bouche ouverte dont le cri se bloque dans sa gorge, la sueur au front, les mains tremblantes, il n'a plus aucun contrôle sur ses pensées, ses réflexions. Ou plutôt si... Il se dit:

"Je ne peux plus fuir! Maintenant Je dois faire face!..."

Ce trou dans sa vie... Ce trou... Ce moment de vide où son cerveau n'a rien imprimé... Il faut qu'il se remplisse!... Ce regard... Cette photo... L'intrus est venu ici pour lui... La bête l'a quitté, ça n'est pas un hasard... La bête qui l'a aidé à fuir des années durant a cédé la place... A qui?... Pourquoi?...

**Soudain, sursaut... La sonnerie du téléphone retentit!...**

## HOMMAGE

Filo dédie ce numéro au Poète Jacques Prévert qui nous a éblouis de merveilles simples et directes, disparu il y a 40 ans cette année.

Pour vous quelques-unes de ses bonnes PAROLES qui peut-être s'envolent mais jamais ne meurent :



Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie

Notre Père qui êtes aux cieux  
Restez-y

Et nous nous resterons sur la terre  
Qui est quelque fois si jolie



Ceux qui sont malheureux doivent se reconnaître entre eux, sinon ce serait malheureux...

Il est terrible  
le petit bruit de l'oeuf dur cassé sur un comptoir  
d'étain  
il est terrible ce bruit  
quand il remue dans la mémoire de l'homme qui  
a faim.



Un seul oiseau en cage la liberté est en deuil.

Le temps mène la vie dure  
à ceux qui veulent le tuer.

## Pour faire le portrait d'un oiseau



Peindre d'abord une cage  
avec une porte ouverte  
peindre ensuite  
quelque chose de joli  
quelque chose de simple  
quelque chose de beau  
quelque chose d'utile  
pour l'oiseau  
placer ensuite la toile contre un arbre  
dans un jardin  
dans un bois  
ou dans une forêt  
se cacher derrière l'arbre  
sans rien dire  
sans bouger...  
Parfois l'oiseau arrive vite  
mais il peut aussi mettre de longues années  
avant de se décider  
Ne pas se décourager  
Attendre  
attendre s'il le faut pendant des années  
la vitesse ou la lenteur de l'arrivée de l'oiseau  
n'ayant aucun rapport  
avec la réussite du tableau  
Quand l'oiseau arrive  
s'il arrive  
observer le plus profond silence  
attendre que l'oiseau entre dans la cage  
et quand il est entré  
fermer doucement la porte avec le pinceau  
Puis  
effacer un à un tous les barreaux  
en ayant soin de ne toucher  
aucune des plumes de l'oiseau  
Faire ensuite le portrait de l'arbre  
en choisissant la plus belle de ses branches  
pour l'oiseau  
peindre aussi le vert feuillage  
et la fraîcheur du vent  
la poussière du soleil  
et le bruit des bêtes de l'herbe  
dans la chaleur de l'été  
et puis attendre que l'oiseau  
se décide à chanter  
Si l'oiseau ne chante pas  
C'est mauvais signe  
signe que le tableau est mauvais  
mais s'il chante c'est bon signe  
signe que vous pouvez signer  
Alors vous arrachez tout doucement  
une des plumes de l'oiseau  
et vous écrivez votre nom  
dans un coin du tableau.



Jacques Prévert

## Quartier libre

J'ai mis mon képi dans la cage  
et je suis sorti avec l'oiseau sur la tête  
Alors  
on ne salue pas  
a demandé le commandant  
Non  
on ne salue pas  
a répondu l'oiseau  
Ah bon  
excusez-moi je croyais qu'on saluait  
a dit le commandant  
Vous êtes excusé  
tout le monde peut se tromper  
a dit l'oiseau



Jacques Prévert



*Un remerciement chaleureux et tout spécial au dessinateur Olivier Lataste pour ses portraits d'un oiseau libre et familier.*

## ANNONCE

### A vendre

siège de bain pivotant . Bon état. 35€  
Contacter Mme HIRIART au 05.56.88.56.23.

## Groupement pour l' Insertion des personnes Handicapées

Physiques d'Aquitaine  
436, avenue de Verdun

33 700 Mérignac

☎ 05.56.12.39.39

☎ 05.56.12.37.92

accueil@gihp-aquitaine.org  
http://www.gihp-aquitaine.org

## EN AVANT LA MUSIQUE !

### JOSEPH KOSMA



Compositeur hongrois né à Budapest où il fait ses études secondaires et musicales, Kosma devient chef d'orchestre de l'Opéra National. Puis il part en Allemagne où il obtient le poste de Directeur d'orchestre à l'Opéra de Berlin. Dès 1933, fuyant le nazisme, il s'installe à Paris où il commence à travailler avec Jacques Prévert. Ensemble, ils feront 80 chansons. En 1949, il est naturalisé français.

Ses partitions accompagnent les chansons de très grands artistes. A la fois très populaire sa musique est également appréciée par des chanteurs à textes intellectuels en vogue dans le quartier de St Germain des Prés (Aragon...).

Joseph Kosma met en musique des pièces de théâtre (Sartre, Jean-Louis Barrault,...), des pantomimes du mime Marceau et des dessins animés (Grimault).

Ses débuts au cinéma commencent en 1935 avec Marcel Carné (Jenny). Sa participation avec Jacques Prévert est très importante notamment dans « Les visiteurs du soir », « Les Enfants du Paradis ».

Il a également travaillé dans de nombreux films de Jean Renoir dont le premier fut « Le crime de Mr Lange » ainsi que pour André Cayatte « Les amants de Vérone ».

Il sera l'auteur de musiques de chambre, musiques d'orchestre, compose des opéras, des ballets (Roland Petit...), des oratorios (Les Ponts de Paris...), des concertino et de nombreux chœurs.

A partir des années soixante, il sera curieusement un peu « oublié » et meurt à La Roche Guyon en 1969.

Conclusion :

Compositeur extrêmement prolifique et varié.

Influence tzigane qui lui appartient en propre.

Ses contemporains :

Agnès Capris  
Yves Montand  
Cora Vaucaire  
Les Frères Jacques  
Mouloudji  
Germaine Montero

Juliette Gréco... contribuent à rendre ses chansons populaires dans le monde entier. (Les feuilles mortes, Barbara, En sortant de l'école, La pêche à la baleine, Inventaire ...).

Il apportera son tribut aux cinéastes Marcel Carné, Jean Renoir, André Cayatte, entre autres.

Au théâtre, Sartre, Raymond Queneau, Jean-Louis Barrault feront appel à lui pour mettre en musique leurs textes.

C. de LAPOINTE et T. CHARABIZE

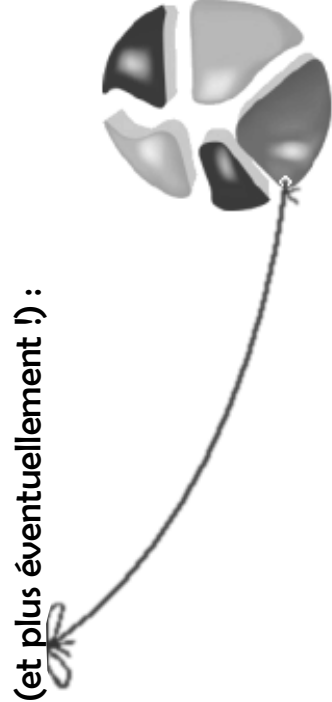


### Comité de rédaction du Filopathe :

Nicole Augé Khalef      Pascal Bastier  
Thina Charabidzé      Éliane Defournier  
Geneviève Gilles      Dominique Helgorsky  
Laurence Langel      Caroline de Lapointe  
Évelyne Marchal

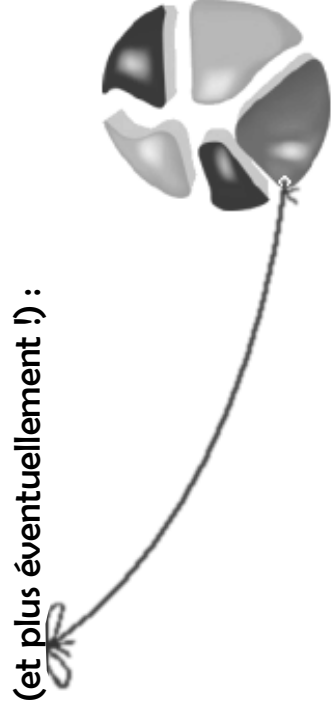
Correspondants :  
Christian Arnaud, Emilie Guichard,...

Une façon de vous solliciter "poétiquement" en vers (et contre tout). Chaque numéro accueille maintenant une bafouille rimée vous incitant à devenir adhérent (et plus éventuellement !):



***Qui aime le Filo (avec passion)  
Adhère à l'asso (sans discussion)***

Une façon de vous solliciter "poétiquement" en vers (et contre tout). Chaque numéro accueille maintenant une bafouille rimée vous incitant à devenir adhérent (et plus éventuellement !):



***Qui aime le Filo (avec passion)  
Adhère à l'asso (sans discussion)***

BULLETIN D'ADHESION Á RETOURNER AU

**GIHP AQUITAINE**  
436, Avenue de Verdun  
33700 MERIGNAC

Je soussigné(e).....

Adresse.....

Date de naissance ..... Tel .....

Éventuellement nature du handicap .....

oui, je demande mon adhésion au GIHP en tant que :

oui, je renouvelle mon adhésion au GIHP en tant que :

membre actif      **23 €/an** ..... €

membre sympathisant      **30 €/an** ..... €

membre bienfaiteur      **54 €/an** ou plus ..... €

oui, je vous adresse un don de ..... €

**Ci-joint le montant total de ..... €**

**RÈGLEMENT**

par chèque bancaire

par mandat

en espèces

par virement postal

Fait à ..... le..... 2007

Signature

*Je recevrai le reçu permettant de déduire mon adhésion ou mon don de mon revenu imposable dans la limite de la réglementation en vigueur (réduction de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Exemple: pour un don de 100 €, il est possible de déduire des impôts la somme de 66 €)*

BULLETIN D'ADHESION Á RETOURNER AU

**GIHP AQUITAINE**  
436, Avenue de Verdun  
33700 MERIGNAC

Je soussigné(e).....

Adresse.....

Date de naissance ..... Tel.....

Éventuellement nature du handicap .....

oui, je demande mon adhésion au GIHP en tant que :

oui, je renouvelle mon adhésion au GIHP en tant que :

membre actif      **23 €/an** ..... €

membre sympathisant      **30 €/an** ..... €

membre bienfaiteur      **54 €/an** ou plus ..... €

oui, je vous adresse un don de ..... €

**Ci-joint le montant total de ..... €**

**RÈGLEMENT**

par chèque bancaire

par mandat

en espèces

par virement postal

Fait à ..... le..... 2007

Signature

*Je recevrai le reçu permettant de déduire mon adhésion ou mon don de mon revenu imposable dans la limite de la réglementation en vigueur (réduction de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Exemple: pour un don de 100 €, il est possible de déduire des impôts la somme de 66 €)*